



FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (AISBL)

SECRETARIAT GENERAL: 13, Place Albert 1^{er} B – 6530 Thuin (Belgique)

22.06.2001 / FR

Standard FCI N° 84

CHIEN DE SAINT-HUBERT

(Bloodhound)

ORIGINE : Belgique.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD OFFICIEL EN VIGUEUR : 13.03.2001.

UTILISATION : Chien courant de grande vénerie, chien de service pisteur et chien de famille. Il fut et il reste encore toujours un chien de chasse, qui, de par son odorat remarquable, est tout d'abord un limier, utilisé fréquemment aussi bien pour retrouver la piste du gibier blessé, comme dans l'épreuve de recherche au sang, que pour la recherche de personnes disparues dans les opérations de police. De par sa construction fonctionnelle, le Chien de Saint-Hubert est doté d'une grande endurance et en outre d'un odorat exceptionnel, ce qui lui permet de poursuivre sans peine une piste sur une longue distance et des terrains accidentés.

CLASSIFICATION FCI : Groupe 6 Chiens courants, chiens de recherche au sang et races apparentées.
Section 1.1 Chiens courants de grande taille.
Avec épreuve de travail.

BREF APERCU HISTORIQUE : Chien courant de grande taille et limier par excellence, ayant des origines très anciennes. Depuis des siècles, il est connu et apprécié pour son flair exceptionnel et pour ses bonnes aptitudes à la chasse. Il a été élevé dans les Ardennes par les moines de l'Abbaye de Saint-Hubert. Il descendrait des chiens de chasse à courre de couleur noire ou noir et feu, qui étaient employés au VIIe siècle par le moine Hubert qui, plus tard, fut nommé évêque et qui, canonisé, devint le patron des chasseurs. Ces grands chiens courants se répandirent dans les Ardennes, en raison de la présence du gros gibier qu'abritaient les forêts étendues de cette région. On vantait les Chiens de Saint-Hubert pour leur robustesse et leur endurance, surtout dans la chasse à courre au sanglier. Les premiers Chiens de Saint-Hubert étaient noirs, mais plus tard également noir et feu. Au XIe siècle ces chiens furent importés en Angleterre par Guillaume le Conquérant.

A la même époque, des chiens de même type mais à la robe complètement blanche, appelés « Talbots », y furent également introduits. En Angleterre, les chiens importés ont fait souche. Les produits d'élevage de ces Chiens de Saint-Hubert y reçurent le nom de « bloodhound » (chien de sang) qui vient de « blooded hound » signifiant un « hound de pur sang », donc de race pure. Par la suite, la race se développa également aux Etats-Unis. Dans les Etats du Sud surtout, ces chiens furent utilisés pour la recherche des esclaves évadés.

ASPECT GENERAL : Chien de chasse et limier massif de grande taille, le plus puissant de tous les chiens courants. Il est harmonieux dans ses lignes, doté d'une forte ossature, d'une bonne musculature et de beaucoup de substance, mais sans impression de lourdeur. Il est allongé de structure, inscriptible dans un rectangle. L'ensemble est imposant et plein de noblesse. Son attitude est solennelle. La tête et le cou attirent l'attention par une peau abondante, souple et fine, pendant en plis profonds. Ses allures sont impressionnantes, plutôt lentes et avec un certain roulis, mais souples, élastiques et dégagées. Aucune caractéristique ne peut être exagérée au point de briser l'harmonie de l'ensemble, de donner une apparence de grossièreté et encore moins de nuire à la santé ou au bien-être du chien. Comme exagérations possibles peuvent être mentionnées : yeux trop enfoncés ou trop petits ; paupières distendues ; peau abondante et lâche par excès, avec des plis trop nombreux et trop profonds ; trop de fanon ; tête trop étroite. Des chiens trop grands, au corps trop lourd ou trop massif, sont également indésirables, car cela nuit à leur utilité.

PROPORTIONS IMPORTANTES :

- Longueur du corps / hauteur au garrot : 10/9.
- Hauteur de poitrine / hauteur au garrot : 1/2.
- Longueur de la tête / longueur du corps : 3/7.
- Longueur du chanfrein / longueur de la tête : 1/2.

COMPORTEMENT / CARACTERE : Doux, placide, gentil et sociable vis-à-vis des personnes. Particulièrement attaché à son maître.

Tolérant envers ses compagnons de chenil et autres animaux domestiques. Il est plutôt réservé et obstiné. Tout aussi sensible aux compliments qu'aux corrections. Jamais agressif. Sa voix est très grave, mais il n'est pas aboyeur.

TETE : La tête, imposante, majestueuse et pleine de noblesse, est le point le plus caractéristique de la race. Elle est haute, mais étroite par rapport à sa longueur et longue par rapport à la longueur du corps. La structure osseuse est bien visible. Les faces latérales sont aplaties et le profil est carré. Le chanfrein est sensiblement parallèle à la ligne supérieure prolongée du front. La peau, abondante et fine, forme sur le front et les joues des rides et des plis profonds, tombant quand la tête est portée bas et se prolongeant dans les plis du fanon fortement développé. La peau est moins abondante chez la femelle.

REGION CRANIENNE : Le crâne est haut, long, plutôt étroit et les faces latérales aplaties. Les arcades sourcilières sont peu proéminentes, quoiqu'elles puissent le paraître. La protubérance occipitale est très développée et distinctement saillante.

Stop : Peu marqué.

REGION FACIALE :

Truffe : Noire ou marron ; toujours noire chez les chiens noir et feu. La truffe est large, bien développée et les narines bien ouvertes.

Museau : Aussi long que le crâne, haut, large près des narines et de largeur égale sur toute sa longueur. Le chanfrein est ou bien rectiligne ou bien un peu busqué (léger nez de béliet).

Lèvres : Très longues et flasques ; les lèvres supérieures pendent au-dessus des lèvres inférieures et forment à l'avant un angle droit avec le chanfrein, ce qui donne un profil carré au museau. Vers les commissures à l'arrière, elles deviennent des babines charnues (moins prononcées chez la femelle), qui se fondent imperceptiblement dans le fanon abondant.

Le bord des lèvres supérieures descend environ 5 cm plus bas que la mâchoire inférieure. Le bord des lèvres est bien pigmenté, noir ou marron, suivant la couleur de la truffe.

Mâchoires/dents : Denture complète, articulé « en ciseaux » correct ; dents fortes et blanches, régulièrement implantées dans les mâchoires bien développées ; une denture « en pince » est tolérée.

Joues : Creuses et maigres, surtout en dessous des yeux.

YEUX : Brun foncé ou noisette, d'une teinte plus claire (ambre) chez les chiens sans selle ou manteau noir. Yeux de grandeur moyenne ; ovales, non larmoyants, ni saillants, ni enfoncés dans l'orbite, laissant l'iris complètement visible. Paupières sans irrégularité dans leur contour, normalement adaptées au globe oculaire ; des paupières inférieures un peu distendues, de sorte qu'un peu de conjonctive soit visible, sont pourtant tolérées. En aucun cas les cils ne peuvent toucher et gêner les yeux. L'expression est douce, gentille et digne, le regard un peu mélancolique.

OREILLES : Mince et souples, couvertes de poils courts, fins et veloutés au toucher ; pavillons très longs, dépassant au moins l'extrémité du nez quand on les pose sur le dessus du chanfrein ; oreilles attachées très bas, au niveau des yeux ou plus bas, sur le côté de la tête, tombant en plis gracieux, enroulées vers l'intérieur et vers l'arrière (oreilles tirebouchonnées).

COU : Long, afin que le chien puisse suivre la piste le nez sur le sol ; fortement musclé ; la peau de la gorge est lâche et extrêmement développée, présentant un fanon double, mais cela est moins prononcé chez la femelle.

CORPS :

Les lignes du dessus et du dessous sont presque parallèles.

Garrot : Légèrement marqué.

Dos : Droit, large, long et solide.

Rein : Large, fort, court, très légèrement arqué.

Croupe : Bien musclée, presque horizontale, jamais avalée, bien large et assez longue.

Poitrine : De forme ovale, large, haute, formant nettement une carène entre les antérieurs ; cage thoracique suffisamment longue ; poitrail et pointe de l'épaule bien en saillie ; côtes bien arquées, ni plates, ni en tonneau.

Ligne du dessous et ventre : Ligne du dessous presque horizontale ; dessous de la poitrine bien descendu ; flancs bien pleins, larges et descendus, ventre seulement très peu relevé.

QUEUE : Longue, forte, épaisse, attachée haut, dans le prolongement de la ligne dorsale, s'amincissant graduellement vers l'extrémité ; portée en sabre ; en action, la queue est courbée gracieusement au-dessus de la ligne dorsale, jamais enroulée ou déviée latéralement ; le dessous de la queue est garni d'un poil plus rude, d'environ 5 cm, qui devient progressivement plus court vers l'extrémité.

MEMBRES

MEMBRES ANTERIEURS :

Vue d'ensemble : Bien musclés ; les antérieurs puissants, droits et parfaitement parallèles.

Epaule : Longue, bien oblique, bien musclée mais pas chargée.

Bras : Long, oblique et formant une bonne angulation avec l'épaule.

Coude : Bien appliqué, ni décollé, ni serré.

Avant-bras : Droit, ossature forte et ronde.

Carpe (poignet) : Ferme.

Métacarpe : Robuste, d'aplomb vu de devant, légèrement incliné vers l'avant vu de profil.

Pieds antérieurs : Compacts, très solides ; ni tournés en dedans, ni en dehors ; les doigts bien cambrés, bien articulés et serrés (pieds de chat) ; les coussinets épais et solides ; les ongles courts et robustes.

MEMBRES POSTERIEURS :

Vue d'ensemble : Solides, puissamment musclés, en harmonie avec les membres antérieurs ; vus de derrière parfaitement parallèles, ni serrés, ni ouverts.

Cuisse : De bonne longueur et fortement musclée.

Grasset (genou) : Bien angulé ; ni tourné en dedans, ni en dehors.

Jambe : Suffisamment longue et fortement musclée.

Jarret : Solide, près de terre et bien angulé.

Métatarse : Fort et court.

Pieds postérieurs : Comme les pieds de devant.

ALLURES : Le jugement des allures, très typiques chez le Chien de Saint-Hubert, est extrêmement important.

A l'allure normale, le trot, le mouvement est régulier, à pas mesurés, élastique et dégagé, couvrant plus de terrain que chez tout autre chien courant, et, ce qui est très caractéristique, en roulant, mais sans marcher de travers. Les postérieurs se portent bien en arrière, il y a une bonne poussée de l'arrière-main, l'amplitude des mouvements des antérieurs et des postérieurs est égale et la ligne du dessus reste horizontale. Les membres se meuvent parallèlement, mais à plus grande vitesse les pieds se rapprochent. Le fouet est porté haut, en forme de sabre, sans que la courbure ne devienne trop prononcée. Le Chien de Saint-Hubert doit être capable de maintenir un trot de longue durée, sans montrer de signes de fatigue.

PEAU : Souple sur tout le corps, lâche et élastique. La peau fine, très lâche et abondante sur la tête, est très caractéristique. Sur le front et les faces latérales du museau, la peau forme des plis qui pendent et qui sont plus marqués encore quand la tête est portée bas. Toutefois, des rides et des plis trop accentués sur le front et les arcades sourcilières, ne devront jamais nuire aux yeux. Des plis de peau sur le corps, dus à une peau trop ample, ne sont pas désirables.

ROBE

Qualité du poil : Sur le corps le poil bien couché est court, dense, assez dur et résistant aux intempéries. Sur la tête et les oreilles le poil est très court et doux au toucher. Le dessous de la queue est garni de poils un peu plus longs et plus rudes.

Couleur du poil : On peut distinguer trois couleurs de la robe : les bicolores noir et feu (« black and tan ») et foie et feu (« liver and tan »), et l'unicolore rouge (« red »). Chez les chiens noir et feu la part du noir varie, selon que ce soit un manteau ou une selle. Chez un chien à manteau le noir est prédominant ; le feu (fauve) se trouve

seulement sur le museau, aux joues, au-dessus des yeux, sur le poitrail, aux membres et à la région périanale.

Un chien à selle présente des feux plus étendus car le noir se limite plus au moins à la partie dorsale. Les mêmes dispositions des zones colorées se présentent chez le bicolore foie et feu. Les couleurs ne sont pas toujours bien affirmées, ni distinctement délimitées.

Dans les parties plus foncées, il est possible que des poils disséminés plus clairs ou de couleur blaireau apparaissent. Un tel mélange de poils de couleur différente est admis. Chez l'unicolore rouge, le rouge peut varier du rouge clair au rouge foncé.

Une couleur délavée du feu chez les bicolores ou du rouge chez les unicolores est indésirable. Un peu de blanc au poitrail, aux doigts et à l'extrémité de la queue est toléré sans être souhaité.

TAILLE ET POIDS :

Hauteur au garrot : La hauteur idéale est de 68 cm pour les mâles,
62 cm pour les femelles.

Tolérances : 4 cm en moins ou en plus.

Poids : mâles environ 46-54 kg,
femelles environ 40-48 kg.

La taille et le poids doivent être en harmonie.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien être du chien.

- Aspect général : lourdaud ; peu de substance ; ossature légère ; enlevé ou près de terre ; construction plutôt carrée que rectangulaire ; manque de noblesse.
- Tête : crâne large et volumineux ou excessivement étroit ; front fuyant ; peau du front trop déportée en avant ; protubérance occipitale peu prononcée ; stop trop marqué ; chanfrein concave ; museau court ou manquant de hauteur ; lèvres supérieures trop peu pendantes.
- Truffe et lèvres : perte de pigment.
- Denture : manque de dents.

- Yeux : trop petits, trop enfoncés dans les orbites ; paupière inférieure trop pendante, trop de conjonctive visible.
- Oreilles : trop courtes, trop épaisses, attachées au-dessus du niveau des yeux, trop appliquées contre la tête ou trop plates.
- Cou : court ; grêle, peu de fanon.
- Corps : court ou trop long ; poitrine peu descendue ; poitrail peu saillant de profil ; côtes plates ou en tonneau ; dos faible ou arqué ; croupe surélevée ou avalée ; ventre trop relevé.
- Queue : attachée bas ; queue d'écureuil, en anneau, enroulée ; nouée ou cassée ; formant crochet ou déviée.
- Membres : trop peu ou trop angulés ; bras court ; mauvais aplombs de profil (p. ex. métacarpes trop obliques ou poignets faibles), de face (p.ex. pieds panards ou cagneux, avant-bras courbés, coudes décollés, etc.) ou de derrière (p.ex. postérieurs serrés, écartés ou en tonneau, jarrets clos ou ouverts, etc.) ; pieds ouverts, de lièvre ou plats.
- Allures : mouvement serré, ouvert ; chien qui croise, qui se traverse ; allures raccourcies ou démarche guindée ; peu d'impulsion, mauvaise transmission par le dos.
- Couleur du poil : couleurs claires ou délavées.
- Caractère : mal assuré ou nerveux.

DEFAUTS ENTRAINANT L'EXCLUSION :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.
- Aspect général : absence de type racial.
- Denture : prognathisme inférieur ou supérieur ; occlusion croisée ; bouche tordue.
- Truffe et lèvres : fortement dépigmentées ou de couleur rose ; autre que noires chez le chiens « noir et feu » ; autre que marron ou noires chez les chiens sans selle ou manteau noirs.
- Yeux : jaune clair (œil de rapace).
- Couleur du poil : toutes les couleurs qui ne correspondent pas aux descriptions : des marques blanches trop étendues, telles que du blanc qui monte jusqu'aux poignets ou jarrets, ou du blanc trop étendu au poitrail : des taches blanches ailleurs qu'au poitrail, aux

doigts et à l'extrémité de la queue, comme un museau blanc, une liste blanche, etc.

- Taille : en dehors des tolérances.
- Un chien montrant tout signe d'anomalie physique doit être éliminé.

N.B. :

- Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.
- Seuls les chiens sains et capables d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été sélectionnés, et dont la morphologie est typique de la race, peuvent être utilisés pour la reproduction.

ANATOMIE EXTERIEURE

